

DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE
RELATION D'AIDE PAR LA MEDIATION ANIMALE
PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 11 FEVRIER 2025,

Vu le Code de l'Education ;
Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;
Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Relation d'aide par la médiation animale » porté par l'UFR Médecine et
Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44
Votes : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

 

Le 17 février 2025

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU RELATION D'AIDE PAR LA MÉDIATION ANIMALE

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Etablissement(s) partenaire(s) : /

Responsable du diplôme : Laurent GERBAUD

Validation à compter du : 11/02/2025

Validation accordée jusqu'à fin 2026 - 2027

Délibération CFVU N° 2025-02-11_06

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Les pratiques de médiation animales (MA) sont installées dans le paysage des pratiques d'aide et de thérapie comme en témoignent les données de la Fondation A. & P. Sommer, impliquée dans les relations homme-animal et leurs applications concrètes. Un intervenant potentiel ou actif dispose de nombreux programmes, de rencontres, de publications et de formations concernant la médiation animale et l'éthologie principalement tant en France qu'à l'étranger, dont certaines sont universitaires (ex : DU Relations Homme-Animal de Paris Descartes . . .).

Il existe actuellement une évolution dans le monde de la formation avec une reconnaissance récente de certaines formations par France Compétences ouvrant le champ de la professionnalisation officielle de ces pratiques. Ces formations sont d'inégales valeurs et sous-tendent un volume de pratique conséquent pour être crédible, ce qui n'est pas toujours possible. Ces formations mettent l'accent sur les dimensions techniques et économiques des projets mais peu sur les champs de la relation d'aide et de l'éthique. C'est le positionnement que nous avons adopté depuis la création du DU RAMA en 2009 car l'expérience de rencontres de nombreux acteurs de ces pratiques nous a conduit au constat que le manque de formation psycho-relationnelle, d'outils, et de réflexion sur le positionnement des intervenants, étaient les principales causes de dysfonctionnement de ces programmes. Une formule renouvelée prenant en compte les évolutions du contexte de formation nous semble opportun.

Les objectifs de cette formation sont de :

- Permettre aux stagiaires de faire le point sur les savoirs et les acquis dans le champ de la médiation animale
- Avoir une attitude réflexive sur leur pratique,
- Savoir utiliser des outils pour construire, décrire et évaluer les programmes,
- Approfondir leur approche de la relation d'aide dans la pratique de médiation animale
- Prolonger cette démarche en intégrant un réseau de professionnels et partenaires permettant la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

II – Composante porteuse du projet

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

aucun

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Laurent GERBAUD
Statut : PU-PH
Coordonnées : laurent.gerbaud@uca.fr
04-73-75-03-40

Coordonnateurs pédagogiques :

Mme Cécile CARDON
Statut : Coach professionnel, équicoach certifié et intervenante et formatrice en médiation animale
Coordonnées :

Dr Didier VERNAY
Statut : PH retraité – CHU de Clermont-Ferrand
Coordonnées : didier.vernay@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Pr Laurent GERBAUD – PU-PH, Santé publique
- Frank PIZON - Santé publique – Service Education

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Cécile CARDON - Coach professionnel, équicoach certifié, intervenante et formatrice en médiation animale
- Didier VERNAY - Neurologue hospitalier, expérimenté en médiation animale
- Martine AURIACOMBE – Enseignante diplômée en activités physiques adaptées, intervenante en médiation animale
- Joanna BADEL - Médecin psychiatre, Lille
- Olivier BAUD - Médecin hygiéniste hospitalier
- Céline FRADET - Masseur-Kinésithérapeute
- Sandra GIRARD - Psychologue clinicienne, expérimentée en médiation animale
- Joseph GOURCY - Masseur-Kinésithérapeute
- Mélanie MARTIN-TEYSSERE - Vétérinaire praticien, intervenante en médiation animale

Au moins 1 apprenant de la formation

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2023

Première année universitaire concernée par la demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
RE FC	<ul style="list-style-type: none"> - Médecin - Autre professionnel de santé ou du champ médico-social, social, éducatif, juridique et de la recherche. 	<p>Être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle.</p> <p>Quel que soit leur profil, les candidats devront justifier, a minima, d'une première expérience de la pratique de la médiation animale (exemple : stage d'observation)</p>

Cas particuliers : les personnes titulaires d'un diplôme de niveau inférieur à un diplôme de 1^{er} cycle mais disposant d'une expérience significative de la médiation animale peuvent se porter candidats sous réserve d'engager une procédure de Validation des Acquis Professionnels.

Durée de la formation : 1 année universitaire – 122 heures + 3h30 d'examens

Calendrier de la formation : Enseignement d'octobre à juin ; Examen en juin et septembre

Période de candidature : jusqu'à un mois avant le début de la formation

Lieu de la formation : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Pratique : Ecurie de la Roche – Rue de la Roche Michel 63530 VOLVIC ou autre en fonction du résultat de la mise en concurrence annuelle.

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : NON

Ouverture en formation continue (FC) : OUI

Tarif 1 (tarif plein)	1 732,50 € pour 2024-2025
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 11 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 20

Période d'inscription : septembre

Contact Scolarité : Service de la Formation – Pôle des Scolarité Transversales, Unité Mixte de Formation Continue en Santé 04.73.17.80.25 - umfcs.sante@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation se décompose comme suit :

- UE 1 : Bases fondamentales de la RAMA : éthique et déontologie, savoirs et mobilisation des compétences individuelles et collectives, méthodologie et outils – 2,5 jours.
- UE 2 : techniques de film et analyse de films appliqué à la Médiation Animale – 1,5 jours
- UE 3 : Notions d'éthologie et du comportement de l'animal, aspects vétérinaires et hygiène – Méthodologie de projet, analyse et évaluation de la pratique – 5 jours
- UE 4 : la Relation d'Aide par la Médiation (RAM) dans le contexte de la Médiation Animale (MA) – 5 jours.
- UE 5 : travail en réseau (FOAD) et évaluation des connaissances, soutenance orale du mémoire – 3 jours.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Bases fondamentales de la RAMA EC 1 : éthique et déontologie EC 2 : savoirs et mobilisation des compétences individuelles et collectives EC 3 : méthodologie et outils	20.5 h	10 h	10.5 h		Présentiel validant					
UE-2 : techniques de film et analyse de films appliqué à la Médiation Animale EC 1 : matériel et technique EC 2 : théorie et pratique de l'analyse de films	10.5 h	3.5 h	7 h		Présentiel validant					
UE 3 : notions d'éthologie et du comportement de l'animal, aspects vétérinaires et hygiène et développement du professionnel EC 1 : outils d'analyse, évaluation du niveau des stagiaires EC 2 : notions d'éthologie et de comportement de l'animal EC 3 : aspects vétérinaires et sensibilisation au bien-être animal EC 4 : hygiène et zoonoses.	32 h	7 h	25 h		Présentiel validant					
UE 4 : la Relation d'Aide par la Médiation (RAM) dans le contexte de la médiation animale (MA) EC 1 : Biologie, psycho-sociologie et éthologie humaine appliqué à la RAMA EC 2 : « boîte à outils » pour la relation d'aide et la médiation EC 3 : compréhension du public bénéficiaire des actions de MA	48 h	33.5 h	14.5 h		Présentiel validant					
UE 5 : Travail en réseau et évaluations des connaissances EC 1 : travail en réseau et FOAD EC 2 : épreuve écrite EC 3 : rédaction du mémoire EC 4 : soutenance orale publique	11 h	7.5 h	3.5 h		Présentiel validant + FOAD					
Total	122	61.5 h	60.5h							

III – Règles de délivrance du diplôme

Assiduité : présence obligatoire à tous les enseignements (sauf absence justifiée : convocation à un examen, arrêt médical avec justificatif, raisons personnelles justifiées à hauteur de 80%, tolérance de 48h).

L'obtention de la moyenne générale 60/120 points est requise pour l'obtention du diplôme :

- Epreuve finale écrite de 3 heures : sur 40 points
- Mémoire : sur 30 points + Soutenance du mémoire (10 minutes de soutenance + 20 minutes de discussion) : sur 30 points soit une note totale sur 60 points
- Mise en situation pratique : sur 20 points

Note éliminatoire de l'examen écrit : < 20/40 (soit 10/20)

Note éliminatoire du mémoire écrit et soutenance : < 30/60 (soit 10/20)

Note éliminatoire à la mise en situation pratique : <7/20

Pas de compensation entre les épreuves. En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue en août ou septembre (oral).

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Analyser, décrire et évaluer un projet ou un programme de médiation animale	X		X	X	X
Se positionner dans un programme de médiation animale en fonction de ses compétences et de la nature du programme	X		X	X	X
Mettre en place des approches de médiation et de relation d'aide et évaluer l'impact pour le bénéficiaire		X	X	X	X
Connaître et mettre en place les conditions d'une pratique éthique prenant en compte le bien-être de l'ensemble des acteurs de médiation (bénéficiaires, animaux, intervenants, institutions)	X		X	X	X
Communiquer et argumenter à propos de la médiation animale	X	X			X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N° UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
AURIACOMBE Martine*	GRAMMA Ferme pédagogique (Ibos – 65)	IE	Enseignante diplômée en activités physiques adaptées, Praticienne en RAMA	1, 3, 4, 5	Médiation animale et gestion	CM = 3.5 TD = 27.5
BAUD Olivier*	CHU de Clermont-Fd	PH	Médecin hygiène hospitalière	3	Hygiène Hospitalière	TD = 7.5
BELGACEM Bénédicte	CHU de Clermont-Fd		Ingénieur hospitalier	1	Méthodologie	TD = 2
CARDON Cécile*	Cabinet Coaching Saint-Thurin (42)	IE	Coach professionnel, équi coach certifiée, intervenante en RAMA	1, 2,3, 4, 5	Médiation animale et comportement	CM = 27 TD = 26
FRADET Céline Ajout	Riom (63)	IE	Kinésithérapeute	3	Prévention stress humain et animal	TD = 3
GAUFRES-GIBERT Florence	Lyon (69)	IE	Psychologue clinicienne, psychothérapeute	4	Relation d'aide et médiation	TD = 4
GERBAUD Laurent*	CHU de Clermont-Fd/UCA	PU-PH	Médecin	1, 4	Méthodologie Coordination pédagogique	TD = 5
GOURCY Joseph Ajout	Royat (63)	IE	Kinésithérapeute	3	Manutention et analyse du mouvement	TD = 3
GIRARD Sandra	Brassac les Mines (63)	IE	Psychologue clinicienne, psychothérapeute	4	Relation d'aide et médiation	CM = 13 TD = 10
MARTIN-TEYSSERE Mélanie	Clinique Pont-du-Château (63)	IE	Vétérinaire praticien	3	Aspects sanitaires et comportementaux des animaux	CM = 11 TD = 7.5
PIZON Frank	CHU de Clermont-Fd/UCA	MCU-PH	Éducation à la santé Réalisateur de films	2	Techniques et analyse de films	CM = 3.5 TD = 7
VERNAY Didier*	CHU de Clermont-Fd/UCA	PH	Neurologue – service de santé publique	1, 5	Historique et fondements de la médiation animale Coordination pédagogique	CM = 3.5 TD = 11

* : membres de la Commission Pédagogique

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 17.25h EqTD

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 188.5h EqTD (*enseignements dédoublés lors des sessions pratiques en extérieur*)

VI – Composition du jury

- Laurent GERBAUD - PU-PH Santé publique
- Cécile CARDON - Coach professionnel, équicoach certifié, intervenante en médiation animale
- Martine AURIACOMBE - Enseignante diplômée en activités physiques adaptées, intervenante en médiation animale
- Mélanie MARTIN-TEYSSERE - Vétérinaire praticienne, intervenante et formatrice en médiation animale
- Bénédicte BELGACEM – Ingénieur Hospitalier

VII – Modalités d'admission

La sélection des candidats se fait sur étude d'un dossier de candidature composé :

- Dossier de candidature
- Lettre de motivation et CV
- Copies des diplômes requis
- Fiche d'auto-évaluation de sa pratique (outil CHIMERE)
- Charte des bonnes pratiques signée

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante : 28/10/2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 11/02/2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 11/02/2025 jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. L...' with a long horizontal stroke extending to the right.

<p>de collaborateur médecin, ou, à défaut, une promesse d'embauche comme collaborateur médecin</p> <p>- Et avoir un médecin tuteur encadrant, lui-même inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins en France, en qualité de médecin du travail (fournir l'attestation signée du médecin tuteur)</p> <p>2/ Modification du nombre d'heures maquettes : 230 heures réparties sur 4 années (194 heures de CM communes région AuRA Année 1 et Année 2 + 36 heures CM Année 3 et Année 4 spécifiques étudiants UCA + pratiques professionnelles)</p> <p>3/ Harmonisation des tarifs au niveau régional : 4 800€ année 1 et 2 / 1 800€ année 3 et 4</p> <p>II) Maquette de formation Modification de la maquette de formation pour un total de 230 heures L'intitulé du module « Exerce professionnel dirige » pour les phases sociale et approfondissement est remplacé par « Pratique professionnelle validante » avec ajout d'une quotité minimale de 500 heures par an, soit 1 000 heures au total sur la durée de la phase. L'employeur attestera de la réalisation des heures de pratiques professionnelles. Les 1 000 heures peuvent être lissées sur deux ans sur justificatif.</p> <p>III) Modalités de Contrôle des Connaissances Modification de la durée des épreuves écrites : 2 heures (au lieu de 3) / Ajout de la pratique professionnelle validante</p> <p>IV) Equipe pédagogique Mise à jour de la liste de l'équipe pédagogique et des heures affectées</p> <p>V) Composition du jury Mise à jour de la liste du jury avec ajout comme membres extérieurs les responsables des Universités partenaires faisant partie du Comité Pédagogique Régional</p>	<p>Renouvellement avec modifications substantielles</p> <p>I) Autres renseignements Augmentation du tarif de 5% à la demande de l'Université soit 1732,50€ pour le tarif plein</p> <p>II) Règles de délivrance du diplôme Modification de la moyenne générale requise pour l'obtention du diplôme : 60/120 Ajout d'une mise en situation pratique sur 20 points avec note éliminatoire : <7/20 Modification des notes éliminatoires suivantes : Examen écrit : <20/40 (à la place de <16/60) Mémoire écrit et soutenance : <30/60 (à la place de <24/60)</p> <p>III) Composition du jury Mise à jour de la liste du jury</p>
---	--

Après discussion, les membres du Conseil donnent à l'unanimité un avis favorable aux trois renouvellements présentés individuellement (annexes B, C et D – nouvelles maquettes).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 30.

EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 18 novembre 2024
 Pierre CLAVELOU
 Doyen - Directeur




EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'URR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 28 OCTOBRE 2024

Le Conseil de l'URR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 28 octobre 2024 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'URR.

ORDRE DU JOUR :

2.3 – Formation Continue

Madame ROBERT est invitée à présenter les renouvellements d'habilitations suivants, au titre de l'année universitaire 2024-2025 :

Cursus visé et responsable pédagogique	Objet de la demande
<p>D.L.U. Infirmier(e) en Santé au Travail <i>En présentiel</i></p> <p>Responsable pédagogique : Pr Frédéric DUTHEIL</p>	<p>Renouvellement sans modification substantielle</p> <p>I) Autres renseignements Durée de la formation : 2 années universitaires, 240 heures (au lieu de 280)</p> <p>II) Règles de délivrance du diplôme Modification de la maquette de formation pour un total de 240 heures L'intitulé du module « Stage pratique » est remplacé par « Pratique professionnelle validante » avec ajout d'une quotité minimale de 500 heures par an, soit 1 000 heures au total sur la durée de la formation. L'employeur attestera de la réalisation des heures de pratiques professionnelles. Les 1 000 heures peuvent être lissées sur deux ans sur justificatif</p> <p>III) Equipe pédagogique Mise à jour de la liste de l'équipe pédagogique et des heures affectées</p> <p>IV) Composition du jury Mise à jour de la liste du jury avec ajout comme membres extérieurs les responsables des Universités partenaires faisant partie du Comité Pédagogique Régional</p>
<p>D.L.U. Pratiques médicales en santé au travail pour la formation des collaborateurs médecins <i>En présentiel</i></p> <p>Responsable pédagogique : Pr Frédéric DUTHEIL</p>	<p>Renouvellement avec modifications substantielles</p> <p>I) Autres renseignements / Précisions sur les prérequis : Être titulaire du diplôme de docteur en médecine, avoir validé un diplôme d'études spécialisées (DES ou équivalent et ancien régime), et remplir les conditions suivantes : - Avoir au moins trois ans d'inscription au tableau de l'ordre des médecins ou être médecin étranger en Procédure d'Autorisation d'Exercice (PAE) - Et avoir un contrat de travail à 80% temps plein au minimum, d'abord enregistré au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins en France, avec une mission</p>